

# Peut-on réduire de moitié l'usage des pesticides ?

Par [Marc Mennessier](#)

29/01/2010 | Mise à jour : 10:36 [Réactions](#) (33)



En grandes cultures (ici du blé), la généralisation à l'ensemble de la France de l'objectif du Grenelle entraînerait des pertes moyennes de rendement de 12%. Crédits photo : AFP

**Cet objectif, fixé lors du Grenelle de l'environnement, à l'horizon 2018, semble pour l'instant hors de portée.**

C'est l'une des grandes résolutions du Grenelle de l'environnement organisé à l'automne 2007 : aboutir à une réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides dans un délai de dix ans, en l'occurrence en 2018, «si possible». Toute la problématique tient évidemment dans ces deux petits mots...

Si l'agriculture française reste la première consommatrice de produits phytosanitaires en Europe, la «ferme France» est aussi l'une des plus compétitives au monde et l'une des rares activités exportatrices de notre pays, avec l'industrie agroalimentaire. Une baisse massive et autoritaire de l'usage des pesticides, assortie éventuellement d'une taxe, comme le suggèrent certaines ONG, ne risque-t-elle pas de faire chuter les rendements des cultures et les marges des exploitations agricoles, déjà fragilisées par l'une des plus

graves crises de l'après-guerre, avec des pertes moyennes de revenus de près d'un tiers en 2009 ? Enfin, on peut s'interroger sur l'opportunité de baisser la production dans un contexte de pénurie latente de denrées alimentaires liée, entre autres, à la croissance de la démographie mondiale et à la hausse du niveau de vie dans les pays émergents.

«Il faut éviter de nous tirer une balle dans le pied», résumait Jean-Charles Bocquet, le président de l'[Union des industries de la protection des plantes](#) (UIPP), lors du colloque de restitution de l'étude Ecophyto R & D organisé jeudi à Paris, au Conseil économique et social.

Ce travail remarquable, piloté par l'[Institut national de la recherche agronomique](#) (Inra), qui a mobilisé 80 scientifiques et experts pendant deux ans, fournit un précieux éclairage sur ce qui est réalisable et sur ce qui ne l'est pas. Du moins dans l'état actuel des connaissances et des techniques.

«En recourant à la protection raisonnée (avertissements agricoles, traitements réalisés à partir d'un certain niveau de risque, NDLR), on peut atteindre, sans bouleversement majeur des systèmes de production, une baisse de l'ordre du tiers de l'utilisation des pesticides à l'horizon 2018», explique au Figaro Pierre Stengel, chercheur à l'Inra et responsable scientifique d'Ecophyto R & D. Le même taux de réduction a d'ailleurs déjà été atteint entre 1997 et 2007 (donc avant le Grenelle), grâce aux efforts développés spontanément par les acteurs de la filière (industries chimiques, coopératives, agriculteurs...). «Même si ce n'est pas une fin en soi, cet objectif est à notre portée», souligne Philippe Mangin, le président de Coop de France qui propose de «généraliser tout de suite la protection raisonnée» à l'ensemble de l'agriculture française. En outre, comme le montre Jean-Pierre Butault, chercheur à l'Inra Paris-Biotech, «c'est l'agriculture raisonnée qui offre les meilleures marges en grandes cultures» dans les conditions économiques de 2006 et 2007 !

## Pertes de rendement

Mais au-delà, c'est une autre paire de manches... «La réduction à 50 % fixée par le Grenelle aura des conséquences beaucoup plus lourdes en termes de pertes de rendement et de revenu», souligne Pierre Stengel. Selon M. Butault, cela suppose que toute l'agriculture française passe en production intégrée (soit une modification profonde des systèmes de cultures) avec à la clef des pertes de rendement moyennes de 12 % en grandes cultures, 24 % en vigne et 19 % pour les fruits. De son côté, la généralisation de l'agriculture

biologique se traduirait par de pertes de rendement et de marge comprises entre 20 et 50 %, selon les productions, même avec des prix plus élevés !

Pour M. Stengel, «l'objectif de 50 % ne peut s'envisager sans contreparties, comme le développement et le soutien de nouvelles filières, par exemple la luzerne, indispensable à la mise en place de rotations longues en grandes cultures. En fruits et légumes, cela passe par l'adaptation des normes de commercialisation avec l'abandon du "zéro défaut", exigé pour l'instant par les distributeurs et les consommateurs, et qui oblige à pratiquer un grand nombre de traitements dont on pourrait se passer.» Tous les intervenants ont également mis l'accent sur la nécessité de développer et d'expérimenter de nouvelles techniques de lutte biologique ou agronomique capables de se substituer efficacement aux traitements. Le manque de données et de références fiables empêche également d'exploiter au maximum les marges de progrès relevées dans l'étude.

Consciente de cette difficulté, Chantal Jouanno a réaffirmé la nécessité de «mettre en place, à terme, un réseau de 3 000 fermes expérimentales» sur le territoire national. La secrétaire d'État à l'Écologie propose également de «fixer des jalons, avec un objectif de réduction intermédiaire à l'horizon 2014» et demande qu'«une évaluation soit faite à cette date».

Par [Marc Mennessier](#)